

6

PROSPECTIVE  
*L'actu croisée: Grand Lyon  
Métropole / Fontaines-sur-Saône*

10

DIAPORAMA  
*Un budget entre sérénité  
et vigilance*

11

POINT DE VUE  
*Accueillir les jeunes  
et les familles*

# PERSPECTIVES

#12  
Mars 2018

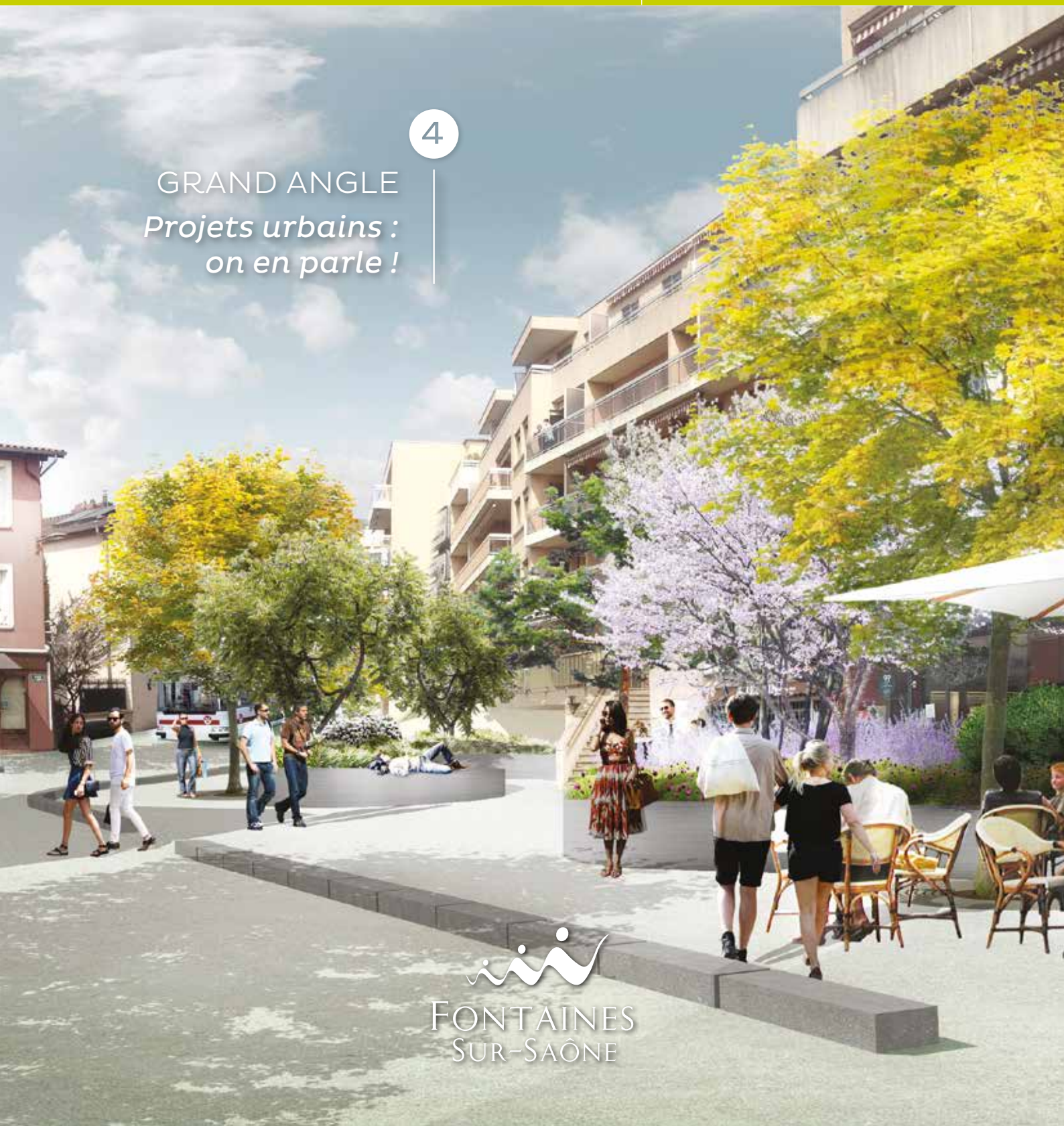
L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

[www.fontaines-sur-saone.fr](http://www.fontaines-sur-saone.fr)

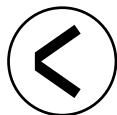


4

GRAND ANGLE  
*Projets urbains :  
on en parle !*



FONTAINES  
SUR-SAÔNE



## RÉTROSPECTIVE



### 1 Des vœux citoyens

**Samedi 13 janvier**

Parmi ses volontés exprimées en début d'année, le maire Thierry Pouzol encourage à l'engagement citoyen de chacun et souligne les enjeux des grands projets de rénovation urbaine lancés en centre-ville et aux Marronniers.

### 2 Noël, c'était hier

**15 et 21 décembre**

« La vie est jolie mais ça dépend des heures ». Ainsi s'intitulait malicieusement le spectacle donné aux familles de la crèche du Centre. Du côté des préaux d'écoles primaires, l'ambiance était à la musique avec une épopée du jazz contée sur fond de société à 400 élèves du CP au CM2.

### 3 Voyage autour du (Cap) monde

**Saison 2017-2018**

Faire le tour du monde depuis son fauteuil de cinéma ; c'est possible avec la programmation de Cap Monde dont les séances se suivent et ne se ressemblent pas. Après l'épopée mondiale de l'eau, l'histoire de l'île de la Dominique ou encore une plongée dans le fleuve Mékong, le cap sera mis du côté du Maroc (le 6 mars) puis de l'océan Indien (le 26 avril).



**La concertation citoyenne des habitants et des usagers du centre-ville permettra de mieux comprendre leurs attentes.**

# ÉDITO

Quand les habitants  
se font citoyens

En écho à mes vœux de début d'année où j'avais mis à l'honneur l'engagement de chacun au service du bien vivre ensemble de notre commune, j'invite les Fontainois(es) à continuer à œuvrer le plus souvent possible pour la citoyenneté sous toutes ses formes. S'engager, c'est s'impliquer, participer à un projet, à une aventure collective qui fait de la ville un lieu de proximité et d'union. Quels que soient la cause ou le combat défendus, mettre en partage ses convictions et son énergie nous permettent d'avancer ensemble.

**Thierry POUZOL**

Maire de la ville  
de Fontaines-sur-Saône



## PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 12 – Mars 2018

**Directeur de la publication :** Thierry Pouzol

**Responsable de la rédaction :** Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Pascaline Terelli, Service communication - **Conception réalisation :**

Résonance Publique - **Impression :** Cusin

**IMPRIM'VERT\*** – ZA la combe – Route de S' Jean de Bourmay B.P. 80154 – 38302 Bourgoin Jallieu cedex – Papier: INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage 3 200 exemplaires -

**Crédits photo :** Photothèque Mairie de Fontaines-sur-Saône, Lyon Métropole Habitat -

**Dépôt légal :** à parution - Ne pas jeter sur la voie publique



## INSTANTANÉS



COLIS DE NOËL

### *La tradition a du bon*

Geste solidaire par essence, la distribution du colis des fêtes de fin d'année a bénéficié à près de 600 Fontainois(es) âgé(e)s de plus de 70 ans. Parmi eux, on dénombre 324 personnes seules et 124 couples.

### *L'école Rêves en Saône est en numérique*

Les tableaux numériques interactifs continuent à essaimer progressivement parmi les équipements scolaires de la commune. C'est au tour de l'école élémentaire Rêves en Saône, cette année, de pouvoir disposer de ces outils éducatifs à la pointe de la technologie. Quatre nouveaux TNI, installés durant les dernières vacances scolaires, sont venus compléter les quatre premiers tableaux de l'école.

### *Tout beau tout chaud, le gymnase Ronzières*

Après les sols du Gymnase du COSEC, c'est du côté de la chaufferie du gymnase des Ronzières que les efforts ont porté en matière d'investissement. Un nouvel appareil à condensation a été installé, plus économique en gaz (moins 25 % de consommation en moyenne) que celui qui datait de 1977. Ces travaux ont été complétés par la réfection de l'ensemble des réseaux d'eau et l'installation de VMC dans les vestiaires.



### *La fête du livre de Bron s'invite à Fontaines*

À l'initiative des médiathèques du Val de Saône, les usagers de ses équipements ont pu participer à la 1<sup>re</sup> édition du prix des lecteurs de la fête du livre de Bron. À Fontaines-sur-Saône, une dizaine de lecteurs de la Maison des curiosités ont participé au vote en février dernier pour élire leur roman préféré parmi 5 auteurs. Une rencontre avec l'un d'entre eux, l'écrivaine Monica Sabolo, a même réuni une centaine de personnes le mercredi 7 février dernier.

### *La poste change ses horaires*

Depuis le 29 janvier 2018, les horaires de la poste ont changé pour encore mieux s'adapter aux besoins de ses clients. En effet, les services seront désormais ouverts jusqu'à 18h30 le soir. Les équipes de la Poste seront également renforcées.

Voici un récapitulatif sur la semaine des nouveaux créneaux d'ouverture de la Poste de Fontaines-sur-Saône :

**Lun. 8h30-12h et 14h-18h30**

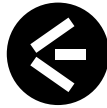
**Mar. 8h30-12h et 14h15-18h30**

**Mer. 8h30-12h et 14h-18h30**

**Jeu. 8h30-12h et 14h-18h30**

**Ven. 8h30-12h 14h-18h30**

**Sam. 8h30-12h**



## GRAND ANGLE

### Projets urbains : on en parle !

Qu'il s'agisse du projet de centralité ou de celui des Marronniers, les grandes opérations urbaines qui sont en train de redessiner le visage de Fontaines font l'objet de nombreux échanges.



Le projet de centralité prendra corps en 2018 pour rendre le centre-ville plus confortable, apaisé, convivial et au service d'une activité commerçante dynamique. Sa mise en œuvre est d'abord une affaire de citoyenneté, à partager avec le plus grand nombre. Fruit d'une ambition participative, il avance en concertation avec les habitants et les commerçants notamment concernés par le chantier et ses futures retombées positives. Début janvier 2017, de nombreux temps d'échanges ont permis de construire pas à pas ce projet. 2 grandes réunions publiques en mars et en septembre, 2 ateliers urbains sur la place de la Liberté et une consultation interactive témoignent de la volonté de la municipalité de faire évoluer le centre-ville en accord avec les attentes des Fontainois.

#### Des habitants mobilisés pour améliorer leur cadre de vie

L'enquête numérique a permis de connaître les priorités d'usage et l'ambiance attendue sur le triangle actif formé par la rue Pierre-Carbon, la place de la Liberté et le début de la rue Gambetta. 235 personnes ont répondu, pour moitié âgées de moins de 45 ans et au statut plutôt familial. Les attentes exprimées privilégient la fonction commerciale du quartier et sa qualité paysagère. Elles interrogent aussi l'équilibre entre les possibilités de stationnement et le besoin de favoriser la circulation douce. Un aménagement plus favorable à la déambulation urbaine est ainsi plébiscité. Et si le tiers des personnes reste attaché à la place de la voiture, un habitant sur 4 se dit prêt à utiliser son vélo pour circuler dans

#### Un centre-ville plus confortable, apaisé, convivial.

la centralité. Un cadre environnemental plus verdoyant, avec des couleurs lumineuses et du mobilier urbain créatif, est clairement attendu. Une majorité souhaite également voir se développer l'esprit convivial et l'animation de l'espace commercial, tout en aspirant à la sécurité et la tranquillité. Enfin, certains habitants espèrent voir accordée plus de place aux jeunes enfants.

À l'aune de ces questionnements, il semble donc que les pistes d'amélioration passent par des trottoirs élargis, une circulation apaisée, un usage piéton favorisé, des façades embellies, la venue de nouvelles enseignes, des lieux de détente tels que des terrasses, du mobilier urbain moderne et de la végétation.

“ Les projets urbains appelés à transformer le visage de Fontaines sont des opérations de longue haleine, issues d'un travail de plusieurs années. Aux Marronniers comme en centre-ville, les habitants y sont de réels acteurs, parties prenantes pour penser et agir sur leur cadre de vie. La confiance établie entre notre commune, la Métropole de Lyon et les partenaires pour les mener à bien est également une véritable nécessité dont nous pouvons nous réjouir. ”

Carine PEYSSON

Adjointe au Maire en charge de la citoyenneté



#### ENQUÊTE

Une enquête numérique a été menée auprès des 235 fontainois sur le projet de centralité :



49 %

SOUHAITENT DES ESPACES PUBLICS PLUS VERDOYANTS ET PLUS COLORÉS.

57 %

ATTENDENT DE LA CONVIVIALITÉ ET DES TEMPS D'ANIMATION.



23 %

DÉCLARENT VOULOIR D'AVANTAGE UTILISER LEUR VÉLO DANS LE CENTRE-VILLE.



### Aux Marronniers, le bailleur échange aussi sur le projet urbain

Sur le plateau également, la concertation bat son plein. La dynamique collective « À nous les Marronniers », qui a permis d'associer les locataires au projet de rénovation des logements du parc social HLM des Marronniers se poursuit. Une présentation a été faite aux locataires en décembre dernier, leur donnant à voir la nature et le calendrier du projet de modernisation de leur résidence. Étala sur plusieurs phases de 2018 à 2022, il comprend la réhabilitation progressive des bâtiments, la poursuite des améliorations apportées aux espaces extérieurs, la vente des logements du bâtiment 2-8 rue Ampère aux locataires qui le souhaitent et la construction de nouveaux logements en accession à la propriété.

La Ville, la Métropole et Lyon Métropole Habitat prévoient la création d'une Maison des Projets pour communiquer auprès des habitants et recueillir leurs réflexions. Ce lieu qui se veut ouvert et convivial pourrait voir le jour au 22 rue Ampère dans les locaux de la Chardonnière.

### Un groupe citoyen : engagez-vous !

D'un projet à l'autre, la communication avec les habitants reste un enjeu essentiel. Elle passe encore par la diffusion de newsletters et des échanges d'informations via les réseaux sociaux ainsi que le site internet. La démarche municipale à laquelle s'attache le projet de centralité s'illustre également par la création d'un groupe citoyen composé d'élus et d'habitants. Le but est d'aborder la problématique des mobilités et de la déambulation urbaine, en questionnant en particulier l'arbitrage entre le tout-voiture et les déplacements doux. Le collectif vient de démarrer en mars ses réflexions. Chacun est appelé à le rejoindre en se rapprochant de la Mairie.

“

**Pour les projets urbains, la communication avec les habitants est un enjeu essentiel.**”



Lors des « *Rencontrons-nous, rencontrez-vous* » organisés chaque année, une exposition publique sur les évolutions de la centralité dans les prochaines années sera proposée. **Ce temps de rencontre et d'information permettra aux Fontainois de poser toutes leurs questions et d'appréhender**, à travers la tenue de différents stands, **les thématiques soulevées par ces évolutions** (environnement, commerces, mobilité...).

→ Rendez-vous du centre : le mardi 3 avril entre 18h30 et 20h30 à la salle des fêtes.

→ Rendez-vous des Marronniers : le mardi 24 avril entre 18h30 et 20h30 à la MLC.

1 Perspective 3D de la future place de la liberté dans le centre-ville.

2 Carine Peysson, adjointe au Maire chargée de la citoyenneté.

3 4 Lancement de « À nous les Marronniers » en octobre dernier.



DOSSIER D'AIDES AUX COMMERÇANTS

# Coup de jeune en perspective pour la vitrine des Mots bleus



C'est parti ! Une commerçante s'est lancée, prête à bénéficier du dispositif de soutien direct aux commerces de proximité, initié par la commune. Celui-ci connaît ses premières heures effectives, à la suite de la convention signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin qu'elle délègue cette compétence économique à la commune. La pionnière donc est Daphné Coste. La gérante de la librairie « Les mots bleus », rue Pierre-Bouvier, est enthousiaste à l'idée du nouveau look que pourrait revêtir très prochainement sa vitrine. « Grâce aux aides qui pourraient m'être versées pour des travaux aussi bien sur la façade que pour l'enseigne, j'espère pouvoir améliorer ma visibilité et moderniser l'image de la boutique » dont elle a déjà rénové l'intérieur des locaux à sa reprise de bail. Peintures neuves en devanture, lettrages adhésifs revus, projecteurs remplacés, nouvelle enseigne, elle a imaginé et calculé les travaux précisément. Du choix des couleurs au chiffrage poste par poste du chantier, en passant par l'échéancier prévisionnel, le dossier de demande d'aides qu'elle a déposé n'a plus qu'à être validé. La part financée par la Ville devrait atteindre 35% du total du montant du chantier.

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



→ Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif d'aides directes aux commerçants ?

En savoir + Contacter la mairie au 04 72 42 95 95



## AGENDA



### FÊTE DU LIVRE DE BRON

Pour sa 32<sup>e</sup> édition, le grand festival de littérature contemporaine de Bron met à l'honneur les sciences humaines et les littératures internationale et française. Les auteurs invités viennent nous parler de leurs livres. Le prix du lecteur via les médiathèques de la Métropole est une innovation cette année. Les enfants ont aussi leur programmation, avec des performances dessinées, un espace ados autour du numérique et un espace petite enfance pour les tout-petits de 3 mois à 6 ans.

→ Du 7 au 11 mars, Hippodrome de Parilly – 4/6 Av Pierre-Mendès-France. Accès gratuit. Pour en savoir plus : [www.fetedulivredebron.com](http://www.fetedulivredebron.com)

### BIENNALE MUSIQUES EN SCÈNE

400 artistes, 47 concerts et 40 compositeurs... le festival de création musicale s'installe jusqu'au 21 mars dans une quinzaine de lieux dont les Subsistances et l'auditorium de Lyon. La programmation fait la part belle aux nouvelles technologies et instruments augmentés mais aussi aux installations sonores qui favoriseront les collaborations entre auteurs et compositeurs...

→ Pour plus d'info : [www.bmes-lyon.fr](http://www.bmes-lyon.fr)  
ou 04 72 07 43 18

### SAISON PATRIMOINE

En parallèle des Journées Européennes du Patrimoine, et pour ne pas attendre septembre prochain, la saison du patrimoine offre la possibilité de visiter des dizaines de sites, sur deux week-ends mi-mars et fin avril. Quelques exemples : Le moulin de la terrasse de Fontaines-Saint-martin ou encore le musée des sapeurs-pompiers à Vaulx-en-Velin ouvriront leurs portes. Mais ces week-ends sont organisés au-delà des frontières métropolitaines puisque les visites concernent aussi les territoires de Saint-Etienne et de Bourgoin-Jallieu.

→ Les 10 et 11 mars, puis les 21 et 22 avril.  
Pour plus d'info : [www.saisondupatrimoine.com](http://www.saisondupatrimoine.com)

# Communes et Métropole coordonnent mieux leur action

## La Métropole développe son soutien à l'enseignement artistique



**Soutenir le talent et la passion et servir la cohésion sociale sont deux des visées poursuivies par la Métropole à travers l'accompagnement des établissements d'enseignement artistique. Un schéma métropolitain dédié à leur domaine d'intervention a été élaboré. L'école de musique de Fontaines en fait partie.**

La Métropole de Lyon mise sur la culture, facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel. Elle entend renforcer son rôle en matière d'enseignement artistique à travers la mise en œuvre d'une organisation structurée sur son territoire. Adopté le 15 décembre dernier, le schéma métropolitain des enseignements artistiques entérine une politique de soutien aux établissements concernés ainsi qu'aux équipements culturels, aux médiathèques et aux grands événements. Les objectifs tendent à améliorer la qualité de l'offre et à attirer de nouveaux publics, en diversifiant et en innovant dans les parcours d'enseignement ou les méthodes ainsi qu'en multipliant les coopérations entre établissements. Trois grands axes ont été dégagés : aider les projets de réseaux entre les écoles pour optimiser les complémentarités et mutualiser les moyens, développer des partenariats territoriaux, professionnaliser et harmoniser les enseignements.

La Métropole finance aujourd'hui 75 établissements artistiques du territoire. Engagée auprès des communes pour aider à actionner ces leviers, elle soutient ainsi l'école de musique municipale de Fontaines.

## Une charte partagée pour plus d'efficacité

**La commune de Fontaines-sur-Saône s'est inscrite sur les propositions n° 1 et 2 du Pacte de cohérence métropolitain en matière de compétence sociale.**

Rappelons que la proposition N°1 traitait des informations croisées et de la coordination de l'action sociale. La continuité de cette action est de poursuivre cette démarche dans la proposition n° 2 d'accueil, d'information et d'orientation de la demande sociale.

Trois objectifs sont à retenir : Offrir la possibilité d'apporter un premier niveau d'information et d'aide dans la commune au plus près des demandeurs, délivrer une réponse unique et lisible

entre les personnels d'accueil de la MdM et du CCAS de la commune et enfin, rapprocher les équipes d'accueil des différentes structures.

Quel que soit le niveau de coopération, la Métropole et la Commune s'engagent à utiliser et à respecter des principes déontologiques selon les termes de la charte.

Cette charte se veut l'expression des modalités de partage des informations médico-sociales dans un but partagé de plus d'efficacité dans le traitement des dossiers de protection de l'enfance, des familles et des personnes vulnérables.



Le Pacte de cohérence Métropolitain est le fruit d'un travail entre les communes et la Métropole. Grâce à lui, les communes vont coopérer différemment dans des domaines tels que l'action sociale, la collecte sélective des déchets ou la prévention santé. À Fontaines-sur-Saône, la coopération s'engage dans deux domaines bien précis.

## La ville s'engage pour le Plan Climat de la Métropole

Parce que le climat est l'affaire de tous, la Métropole de Lyon travaille avec ses 83 partenaires pour agir efficacement à l'échelle de son territoire : c'est le Plan Climat d'Énergie Territorial.

La commune de Fontaines-sur-Saône s'est, elle aussi, engagée dans cette démarche avec des actions concrètes menées sur l'éclairage, sur les toitures et sur l'isolation des bâtiments communaux. Mais il s'agit de l'engagement de toutes et tous dans notre quotidien pour parfois changer nos comportements et ainsi contribuer à réduire les effets du réchauffement climatique. Il rassemble des collectivités, des industriels et producteurs d'énergie, des entreprises du secteur tertiaire, des laboratoires de recherche et des associations. Déplacements, industrie, habitat, énergie : la Métropole de Lyon agit dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial (PCET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur



le territoire. Son objectif est une diminution de 20 % d'ici 2020 par rapport à 2000. Ce travail partenarial permet au territoire de se rapprocher des objectifs des 3X20 : -20% d'émissions de polluants, -20% de consommation d'énergie et +20% d'énergie renouvelable.

Grâce aux résultats concrets obtenus, la Métropole et ses partenaires démontrent que les territoires ont un rôle majeur à jouer dans les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Rappelons que de 2003 à 2013, la Métropole de Lyon est passée de 7,8 à 6,9 millions de tonnes d'émissions annuelles de CO<sub>2</sub> sur son territoire.

**En 10 ans, les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire ont baissé de 11 %** et cela alors que dans le même temps la population augmentait de 10 %.

Grâce aux efforts particuliers entrepris dans l'industrie, les déplacements et l'habitat, la Métropole et ses partenaires avancent progressivement vers l'**objectif de -20 % d'émissions de gaz à effet de serre pour 2020** sur l'ensemble du territoire.

→ [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

En savoir  sur la politique Environnement et Ecologie de la Métropole de Lyon

### D'AUTRES CHIFFRES ENCOURAGEANTS :



Depuis 2005  
TROIS FOIS PLUS  
DE CYCLISTES



30 millions d'€  
EN + POUR L'ÉCO  
RÉNOVATION  
entre 2015 et 2020

24 %



de fréquentation  
en + dans les  
**TRANSPORTS  
EN COMMUN**  
depuis 2003



33 000  
ARBRES EN +  
plantés  
sur le territoire

## La collecte des appareils électriques se poursuit en 2018 !

Jusqu'en juin, venez déposer vos appareils dans l'un des points de collecte sur tous les arrondissements de Lyon et sur les communes de Bron et Vénissieux. Tout objet qui marche à pile ou sur secteur, hors d'usage ou en état de fonctionnement, peut être déposé dans l'un des points de collecte solidaire mis en place par la Métropole de Lyon et Eco-Systèmes.

Ces équipements électriques et électroniques (D3E) seront triés, testés, réparés et revendus à prix solidaires par le foyer Notre-Dame-des-Sans-Abris et l'association Envie, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

### LES INFOS PRATIQUES

- Tous les samedis de 9h à 13h.
- Accès : il est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon.
- Appareils acceptés : petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, mixeur, aspirateur, fer à repasser...), gros électroménager (frigo, machine à laver, cuisinière...), téléviseur, matériel informatique (ordinateur, écran, imprimante, scanner...)



### Vélo'v, des vélos modernisés et de nouvelles fonctionnalités

La métropole de Lyon a dévoilé en fin d'année le futur visage des Vélo'v, qui continueront d'être gérés par JC Decaux.

En juin 2018, les 4 000 Vélo'v actuellement en circulation seront changés. Les nouvelles bicyclettes grises et rouges seront plus légères (2,3 kilos de moins) et seront dotées, sur le guidon, d'un support smartphone, permettant de suivre plus facilement un guidage d'itinéraires. Pour prendre son Vélo'v, il ne sera plus nécessaire de faire la queue à la borne des stations. Un système de verrouillage électronique permettra également

de laisser son Vélo'v stationné le temps de faire une course sans avoir besoin de l'attacher avec un câble. À terme, ce système devrait également offrir la possibilité de le déposer en dehors des stations lorsque celles-ci sont pleines. Les vélos devront être garés à proximité et seront dès lors repérés par le service concerné comme s'ils étaient stationnés en station.

Dès 2019 et jusqu'à fin 2020, JC Decaux s'est engagé à mettre en circulation un millier de Vélo'v en plus, soit 25 % de deux-roues supplémentaires. Quatre-vingts nouvelles stations et 2 500 nouveaux points d'accroche doivent également être aménagés à Lyon et Villeurbanne, mais pas seulement. Des communes de la première couronne devraient voir débarquer les Vélo'v dans les prochaines années.

**Proche de l'île Barbe, Fontaines-sur-Saône souhaite se positionner comme étant une commune très intéressée pour accueillir une station Vélo'v.**





RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT

# De nouvelles règles pour plus de fluidité

**Si vous réglez votre stationnement normalement, rien ne change pour vous ! Une modernisation des moyens de paiement est même mise en œuvre.**

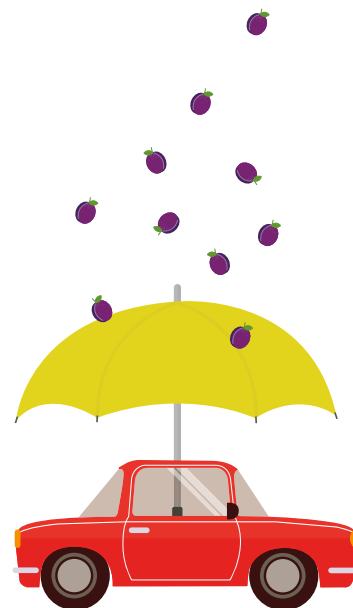
La réforme du stationnement payant sur voirie a été adoptée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, applicable en 2018.

Le stationnement payant sur voirie devient une question domaniale. L'utilisateur ne s'acquittera plus d'un droit de stationnement mais d'une redevance d'occupation du domaine public.

L'amende de 17 € en vigueur pour non-paiement du stationnement disparaît au profit d'un forfait post-stationnement d'un montant de 20 € à Fontaines-sur-Saône.

L'objectif de cette réforme est d'assurer une meilleure rotation des véhicules stationnés en centre-ville et de favoriser d'autres modes de transports (vélos, piétons, bus). Le but recherché est également de fluidifier la circulation et ainsi de favoriser l'attraction de la centralité.

Respecter ces nouvelles règles, c'est accepter de sécuriser et d'améliorer l'accès à notre centre et nos commerces pour mieux vivre ensemble.



## EN PRATIQUE

- Pas de changement de tarifs, les usagers ont droit à 45 min ou 1h15 gratuites selon les zones. Pour en bénéficier il suffit d'entrer son numéro d'immatriculation dans l'horodateur.
- La ville change et modernise les horodateurs devenus obsolètes. Il sera désormais possible de payer par carte bancaire.
- Le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi de 14h à 18h.

- Si l'agent assermenté constate une absence de paiement, il facturera un forfait post stationnement appelé FPS. Ce sont les services de l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) qui se chargeront d'envoyer le procès-verbal au domicile de l'automobiliste.
- Stationnement résident : le fonctionnement ne change pas – le paiement de l'abonnement peut désormais se faire par carte bleue.
- Stationnement gratuit : le parking de la Gare reste gratuit à 6 minutes à pieds du centre.

## Bienvenue au Quai des Parents



L'éducation est d'abord une affaire de famille et le rôle des parents dans la petite enfance est primordial. Initié par la mairie en 2015 et renforcé en 2017, le dispositif du Quai des Parents est précieux pour accorder toute sa place à la parentalité et répondre aux questions qui ne manquent pas de se poser. Deux vendredis par mois, les parents peuvent venir dans ce lieu convivial, accompagnés de leur enfant jusqu'à 4 ans. Ils y rencontrent d'autres familles ou un professionnel de la petite enfance, partager un jeu, une lecture ou tout simplement, boire un café.

→ Les permanences 2018 à venir sont : les vendredis 9 et 23 mars ; 6 et 20 avril ; 4 et 18 mai ; 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin ; de 9h à 12h.

## Le Trésor Public change d'adresse

→ La Trésorerie gérant les recettes de la commune a changé. **Désormais, il s'agit de celle de Rillieux-la-Pape.**

→ Pas de changement pour la gestion des impôts directs des particuliers : Trésorerie de Caluire.



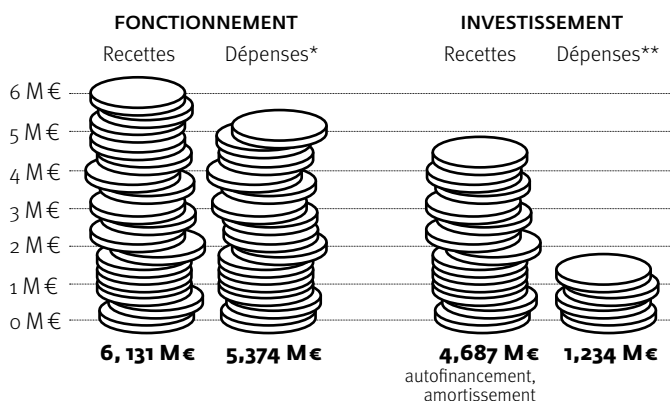
## DIAPORAMA

### FINANCES LOCALES

## Un budget entre sérénité et vigilance

Suite au débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est déroulé le 25 janvier dernier, le budget de la Ville s'annonce pour 2018 sérieux et serré. « En dépit d'une gestion rigoureuse qui nous a permis de réaliser de nouvelles économies, se félicite Patrick Léone, adjoint aux finances, nous devons concilier une augmentation mécanique de nos dépenses à des recettes qui se stabilisent. » Et l'élu de rappeler que la baisse des dotations de l'Etat a représenté presque 300 000 € depuis le début du mandat, soit moins 30 % du montant initial. Parallèlement, et l'on s'en réjouira, depuis 2010 la population n'a cessé d'augmenter progressivement (+ 9 %) et le nombre d'écoliers aussi (+ 15 %). Au chapitre des bonnes nouvelles des perspectives financières, aucune augmentation des impôts locaux ne sera opérée d'ici 2020 et la dette d'emprunt se résorbe progressivement depuis 4 ans.

### CHIFFRES 2017



### REPÈRES



**6887**  
HABITANTS



**661**  
ÉCOLIERS

\*salaires des agents/masse salariale (en hausse), études des projets urbains, entretien et frais d'usage des bâtiments, soutien aux associations, animations et services aux habitants.

\*\*accessibilité / provisions grands projets urbains, tableaux numériques interactifs / rénovation de l'ancienne mairie et de la salle des mariages / maison du projet plateau des marronniers / rénovation du bâti, acquisition de mobilier, matériels, équipements, matériel informatique, remplacement de véhicules (camion espaces verts et vélos électriques).



### TEMPS PÉRISCOLAIRE

## On garde le rythme...

**La réflexion sur les rythmes scolaires est revenue sur le devant de la scène en fin d'année. Pour les écoles de la commune, le maintien de la semaine à 4,5 jours est entériné.**

En juin dernier, un décret relatif à la réforme des rythmes éducatifs a été publié, laissant la possibilité aux communes qui le souhaitent de revoir leur organisation scolaire. A Fontaines, les réflexions et consultations approfondies, qui avaient conduit en 2014 à instaurer la semaine des 4 jours et demi avec des activités (TAP) après la classe, n'ont pas été remises en cause. « L'organisation actuelle a fait ses preuves et elle apporte une satisfaction globale que la ville souhaite pérenniser », déclare Camille Veilhan, à la Direction des services aux habitants. Elle se mesure autant sur le plan des apprentissages (pour les enfants de niveau élémentaire du moins car cela reste moins évident pour les maternelles), qu'en matière d'éveil et d'ouverture à des activités variées. Le comité consultatif des rythmes scolaires, réuni en décembre pour décider de ce maintien, poursuit toutefois ses réflexions car il sera nécessaire de faire évoluer le parcours éducatif et notamment d'envisager une tarification du temps périscolaire mis en place.

### RÊVES EN SAÔNE

## Un groupe scolaire, une direction



L'école Rêves en Saône, aujourd'hui organisée en deux écoles distinctes (maternelle et élémentaire) deviendra officiellement à la rentrée 2018-2019 un groupe scolaire, tout comme celui des Marronniers. Cette fusion s'inscrit dans la continuité du regroupement des deux écoles au sein d'un même bâtiment inauguré en 2016, qui porte depuis quelques mois le nom unique (et néanmoins pluriel) de Rêves en Saône. L'établissement sera piloté par un(e) seul(e) directeur ou directrice pour l'ensemble du groupe scolaire. Celui-ci ou celle-ci pourra, contrairement à la situation actuelle, se dédier à plein temps à son activité de direction, grâce au projet d'ouverture très probable d'une 14<sup>e</sup> classe à la rentrée prochaine.



## POINTS DE VUE

### Le service Jeunesse de la ville développe ses activités

Plus qu'un accueil de loisirs pour les vacances, le service jeunesse a souhaité créer, il y a déjà un an, une junior association pour que les jeunes qui en font partie créent, portent et trouvent une partie du financement de leurs propres projets. Egalement pour répondre à une demande récurrente d'aide aux devoirs, les animateurs proposent un espace de 17h à 19h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à titre gratuit.

Pour les dernières vacances d'hiver, les jeunes ont pu bénéficier d'activités phares comme une **balade en chiens de traîneau**, une sortie **paintball** et **bowling** mais aussi et surtout la chance d'assister au **concert de Lacrim**...

**Pour vous inscrire pour les prochaines vacances de printemps, rapprochez vous de l'équipe d'animateurs qui vous donnera le programme qu'ils ont concocté.**



Les inscriptions sont réservées en priorité aux Fontainois ou aux jeunes scolarisés sur la commune. Les extérieurs sont accueillis dans la limite des places disponibles.

→ Se présenter (personne majeure) lors des permanences (pas d'inscription par téléphone).

→ L'enfant inscrit doit avoir 11 ans révolus lors du premier jour d'accueil au sein de la structure.

→ Remplir un dossier d'inscription et fournir les documents complémentaires (Attestation de responsabilité civile, Attestation CAF, Photocopie des vaccinations à jour).



### Magazine « Perspectives » : disponible en version numérique et dans les équipements publics

Après avoir entamé une réflexion sur le mode de distribution de votre magazine, il est apparu nécessaire de modifier les choses, d'un point de vue économique mais aussi écologique. Face aux difficultés rencontrées dans la distribution toutes boîtes aux lettres, le coût engagé d'impression du magazine à 3 200 exemplaires et l'importance aujourd'hui de montrer l'exemple en matière de développement durable, nous conduisent à proposer un nouveau mode de fonctionnement.

À compter du prochain numéro du mois de Juin 2018, vous pourrez télécharger sur le site internet de la ville votre magazine municipal. Dès sa sortie, vous serez averti par Newsletter (sur simple abonnement sur notre site) ou par notre page Facebook.

Pour ceux qui préfèrent encore le feuilleter, ils pourront le retrouver en présentoir dans tous les équipements publics et culturels de la commune. Enfin, pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité, une demande par courrier ou par mail en Mairie permettra de le recevoir à domicile.

## Tribune de l'opposition

### Ville et développement durable : Penser global et agir local

Objectifs du D.D.: concilier efficacité économique, protection de l'environnement et équité sociale.

Qui est concerné? Toute personne faisant partie d'une commune, d'une région, ..., d'une entreprise au sein de notre planète. Par conséquent : Tous touchés, tous concernés, **tous responsables !**

**L'éco-citoyen** protège la nature, trie ses déchets, économise l'énergie, utilise des transports propres, consomme de façon responsable et incite ainsi les entreprises à plus d'implication. Il met à jour ses bonnes pratiques, sensibilise son entourage aux éco-gestes (sait-on réellement qu'éteindre une lampe qui éclaire de façon inutile à un impact sur la réduction du CO<sub>2</sub>), encourage le recyclage...

Devenons écocitoyen ou éco-responsable en favorisant des comportements adaptés, en sollicitant nos collectivités, nos entreprises à agir de façon durable de façon à préserver notre planète et ne pas compromettre la qualité de vie des générations à venir.

→ Le blog de l'opposition - <http://fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com/>

Fontaines Solidaire et Citoyenne

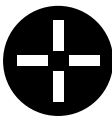
PAROLES DE

## « Accueillir les jeunes et les familles, en proximité »



« La proximité est nécessaire au vivre-ensemble. Les lieux de rencontre et d'échanges existent sur notre commune. Les anciens et les nouveaux habitants, les plus âgés et les plus jeunes peuvent, proche de chez eux, se connaître autour d'activités et de moments conviviaux. Le Quai des Parents comme notre Centre de loisirs municipal, par exemple, participent de cette volonté. Le fonctionnement et les tarifs de cet accueil ont évolué en 2017 pour s'adapter aux besoins des familles en conservant une qualité d'accueil. Le fonctionnement de notre service animation jeunesse a déjà évolué depuis septembre dernier : il est plus souple, mieux adapté aux besoins des jeunes collégiens et lycéens. En lien avec le collège, nous avons créé un espace devoirs afin de les accompagner dans leur méthodologie de travail. Nous leur proposons des animations de loisirs et de culture (débat d'actualité, laser-game, concert, jeux de rôles...). Nous accueillons aussi un public plus large : nos ateliers cuisine, organisés ponctuellement, connaissent un succès certain auprès des familles ! Nous voulons élargir la diversité de ces activités en coopération avec tous les acteurs de la commune et les citoyens, comme lors de la fête du plateau en juillet dernier. Nous approfondissons nos partenariats avec les clubs et associations pour créer des passerelles entre les activités qu'ils proposent et nos services. Nous souhaitons arriver à des espaces de vie de proximité, ouverts à tous, où chacun puisse se retrouver pour découvrir et échanger. »

Philippe BERNIER, maire adjoint chargé de la cohésion sociale, de l'intercommunalité et de la sécurité



## DANS L'OBJECTIF



### QUAI DES PARENTS

RAM Chardonnière, 22 rue Ampère • De 9h à 12h  
Rendez-vous pour les jeunes parents et enfants de 0 à 4 ans

### DEUX VENDREDIS PAR MOIS :

**9 ET 23 MARS, 6 ET 20 AVRIL, 4 ET 18 MAI ET 1ER, 15 ET 29 JUIN**

Entrée libre



### AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

Marronniers  
MLC la Chardonnière :

**UN JEUDI PAR MOIS :  
8 MARS, 5 AVRIL,  
17 MAI ET 14 JUIN**

Centre  
Ancienne Mairie :

**UN LUNDI PAR MOIS :  
19 MARS, 23 AVRIL,  
28 MAI ET 18 JUIN**

Entrée libre

## MARS

### MAR. 6

**CINÉ-DÉBAT CAP MONDE  
MÉKONG, LA MÈRE  
DES RIVIÈRES**

Espace Ronzières, à 15h • Entrée 3 €  
-12 ans et carte seniors + : gratuit

### VEN. 9 ET SAM. 10

**OPÉRATION TULIPES  
CONTRE LE CANCER**  
MLC, Ancienne Mairie.

### SAM. 10

**DISTRIBUTION DE BUGNES  
AUX ANCIENS**  
+ de 70 ans inscrits • Salle des fêtes  
et MLC Chardonnière, de 9h à 12h.

### VEN. 16

**LOTO GOURMAND**  
Réservé aux détenteurs de la carte  
Séniors pour les Fontainois • MLC,  
de 13h30 à 16h30.

### SAM. 24

**CARNAVAL**  
Défilé dans les rues du centre-ville  
• Place des Rendez-vous, à partir  
de 14h.

### JEU. 29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du Conseil en Mairie, 19h30.

## AVRIL

### MAR. 3 & 24

**RENCONTRONS NOUS,  
RENCONTREZ-VOUS..**  
Expo publique sur le projet urbain  
de centralité de 18h30 à 20h30 •  
**Pour le centre :** le 3 à la Salle des  
fêtes, rue Pierre-Carbon.  
**Pour les Marronniers :** le 24 à la  
MLC, 22 rue Ampère.

### JEU. 26

**CINÉ-DÉBAT CAP MONDE  
OCÉAN INDIEN,  
À L'OMBRE DES  
MANGUIERS**  
Espace Ronzières, 15h  
Entrée 3 € • -12 ans et carte  
seniors + : gratuit.

### SAM. 28

**CONCERT DE L'ÉCOLE  
DE MUSIQUE**  
Salle des fêtes, 20h.

## MAI

### MAR. 8

**COMMÉMORATION  
DU 8 MAI 1945.**  
Clos du Maquis, 11h00.

### SAM. 12

**CLÔTURE DE LA SEMAINE  
CULTURELLE  
REGARDS CROISÉS  
SUR L'EAU**  
En partenariat avec l'association  
APAP K et son Festival N'Goma •  
Salle des fêtes à partir de 15h, et  
spectacle à 20h.

### LUN. 14

**DON DU SANG**  
Salle des fêtes, à partir de 16h.

### JEU. 24

**REPAS DE PRINTEMPS  
DES ANCIENS**  
Salle des fêtes, 12h.

### SAM. 26

**DISTRIBUTIONS DE  
PLANTES AUX MAMANS  
DE + DE 70 ANS.**  
Salle des Fêtes et MLC de 9h à 12h.

### JEU. 31

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Salle du conseil en Mairie, 19h30.

## Samedi 2 juin 2018

### FONTAINES FAMILY DAY Le rendez-vous sportif familial

Cette année rendez-vous à partir de 13h30  
au stade des Ronzières pour un après-midi  
sous le signe des épreuves sportives en famille,  
des animations ludiques et des démonstrations  
spectaculaires...



SAVE THE DATE

Rendez-vous  
sur-Saône  
Nouveaux habitants-  
Associations-Commerçants

Samedi  
8 septembre  
2018

de 9h à 13h  
Place des Rendez-vous  
Venez nombreux !

